

Septembre 2019

Valoriser les surfaces résiduelles



Espaces publics de poche et autres enchantements de l'ordinaire

Jenny Leuba

www.mobilitepietonne.ch



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera

Table des matières

«Small is Beautiful»	3
1. L'acupuncture urbaine	5
1.1 Que sont les surfaces résiduelles?	5
1.2 Quels espaces s'y prêtent?	5
1.3 Durée d'intervention	6
2. Pourquoi valoriser les surfaces résiduelles?	9
2.1 Attractivité du réseau piéton	9
2.2 Bénéfices pour la santé	9
2.3 Enjeux environnementaux	9
2.4 Qualité de vie dans les quartiers	10
2.5 Avantages économiques	10
3. Sources d'inspiration	12
3.1 Espaces publics de poche	13
3.2 Espaces verts et pieds d'arbre	14
3.3 Passages inférieurs et façades	15
3.4 Séjourner et s'asseoir	16
3.5 Jouer et bouger	17
3.6 Échanger des livres ou des objets	18
3.7 Apprécier un geste poétique	19
4. Comment s'y prendre?	21
4.1 «Starting small»	21
4.2 Concepts	21
4.3 Démarches participatives	21
5. Bibliographie	27

Impressum

Valoriser les surfaces résiduelles
Espaces publics de poche et autres
enchantelements de l'ordinaire

Mobilité piétonne Suisse
Klosbachstrasse 48
8032 Zurich
Téléphone +41 (0)43 488 40 30
info@mobilitepietonne.ch
www.mobilitepietonne.ch

Auteure : Jenny Leuba

Page de titre : Poésie sur un mur,
Gare de Nyon

Illustrations : sauf indication contraire,
Mobilité piétonne Suisse

Zurich, septembre 2019

Cette publication a bénéficié du soutien
de l'Office fédéral des routes OFROU,
Domaine mobilité douce.

«Small is Beautiful»

Les petites choses comptent beaucoup lorsqu'il est question de rendre les rues que nous parcourons tous les jours attractives à pied. Un objectif partagé par les stratégies de mobilité durable et de promotion de l'activité physique au quotidien.

Des lieux emblématiques ponctuent certes les cheminements piétons : centralités de quartier et centres-villes ou paysages particuliers (lacs, rivières, parcs et jardins). Leur mise en valeur par des aménagements de qualité fait dans la plupart des communes l'objet de concepts d'aménagement. Or nombre de déplacements à pied s'effectuent dans les espaces ordinaires des quartiers, principalement pensés en termes d'exploitation routière. Les petites friches en attente de reconversion ou les espaces résiduels issus de modifications de la chaussée y représentent un potentiel important de revalorisation. En les sortant de l'oubli pour participer à l'«*enchantement*¹» de la ville, on encourage les déplacements à pied. Car «*la marche ordinaire est faite de petits événements, de « petits bonheurs »*», autant que de répétitions et de banalités, affirment les spécialistes de la marche urbaine, Lavadinho et Winkin. De modestes interventions végétales ou artistiques ou encore les bancs qui ponctuent le réseau piéton font partie du plaisir d'aller à pied. Sans être spectaculaires, ils renforcent la continuité «*comme les cailloux du Petit Poucet*» qui surprennent agréablement ou rassurent les marcheurs (oui c'est bien un endroit où vous pouvez marcher ou vous arrêter). Multipliées dans la ville, ces petites mesures ont un effet positif et stimulant pour la marche.

Cette publication destinée aux professionnels de l'aménagement urbain expose l'intérêt des actions de valorisation des surfaces résiduelles le long du réseau piéton. Elle traite, d'une part, de la manière de traiter ce sujet, notamment via des démarches participatives, et suggère, d'autre part, les emplacements qui s'y prêtent tout en illustrant quelques exemples d'aménagements provisoires ou permanents.



Ill. 1 – Amsterdam : Pied d'arbre planté.

1 Sonia Lavadinho, Yves Winkin, Les territoires du moi, aménagements matériels et symboliques de la marche urbaine, 2005.



1 L'acupuncture urbaine

1.1 Que sont les surfaces résiduelles ?

La notion de surface résiduelle qualifie des espaces non utilisés et parfois non accessibles à pied. Propres aux rues ordinaires, elles ne font pas l'objet de réflexions particulières en termes de qualité de l'espace public. Ces surfaces ont pourtant le potentiel d'augmenter l'attrait des parcours piétonniers. Par de petites interventions techniquement peu complexes, parfois qualifiées d'«acupuncture urbaine», notamment par les adeptes du Tactical Urbanism¹, des interventions réalisables sur un temps court rendent accessibles certains espaces ou les «activent» en y permettant de nouveaux usages. Il s'agit parfois uniquement de rompre la monotonie des rues de quartier par des mesures esthétiques. La nature et la durée des interventions sur les surfaces résiduelles varient en fonction du statut foncier, de la surface et du budget disponibles.

Statut du sol

En raison de la logique souvent fonctionnaliste des aménagements routiers, les espaces non utilisés en marge des chaussées sont nombreux sur le domaine public. Les collectivités sont compétentes pour y intervenir. De nombreux parcours à pied longent aussi des espaces privés ou semi-publics, comme des cours ou des parvis d'immeubles. Ceux-ci représentent un intérêt pour les déplacements à pied grâce aux raccourcis et chemins alternatifs qu'ils proposent. Y intervenir implique toutefois d'obtenir l'accord des propriétaires.

Surface disponible

Lorsque 10 à 100 m² sont disponibles pour accueillir des aménagements, on peut envisager un «espace public de poche» (voir chapitre 3.1). Les espaces plus petits sont parfois trop étroits pour y placer un banc. On peut alors y réaliser de petits gestes, p. ex. une chaise relais, des plantes ou une action artistique.

1.2 Quels espaces s'y prêtent ?

Pour que les interventions dans une localité bénéficient au plus grand nombre, elles sont avant tout recommandées aux emplacements vers lesquels les principaux flux piétonniers convergent et dans les espaces propices aux interactions. De nombreux coins de rue se prêtent à une revalorisation : les espaces routiers et voiries, les espaces semi-publics, les espaces verts, les pieds d'arbre, les murs et les parois.

Espaces routiers et voiries

Espaces ordinaires par excellence, les routes sont souvent monotones et dénuées d'attrait. Pourtant, il est possible d'activer les types de lieux suivants :

- Accotements
- Carrefours
- Ronds-points
- Accès aux parkings
- Élargissements ponctuels des trottoirs
- Surfaces sous les ponts ou les passerelles



Ill. 2 – Lausanne VD : Ce balcon sur le lac Léman en bordure de route à Lausanne pourrait être un espace de repos attractif, moyennant quelques aménagements.

Ill. 3 – Berne : Par l'action «Pop-Up Bern», la Ville de Berne invitait en 2018 les habitants à prendre en main leur rue et à la réaménager de façon temporaire (photo : Ville de Berne).

¹ Street Plans Collaborative, Tactical urbanist's Guide to Material and Design, 2016.

Espaces semi-publics

Dans la mesure du possible, la revalorisation des rues passe aussi par des mesures sur les espaces semi-publics :

- Cours et parvis de bâtiments publics (école, administration communale, église, poste, home)
- Jonctions entre les parcelles privées et la chaussée
- Jonctions entre les espaces intérieurs et extérieurs
- Cours et parvis d'immeubles privés

Les pieds d'immeubles présentent un potentiel important, mais il est plus difficile d'y intervenir, sauf lorsqu'il s'agit de propriétés communales. Les autorités peuvent veiller à la qualité des aménagements extérieurs en amont, lors de l'octroi des permis de construction² et favoriser les rez-de-chaussée actifs comme les décrivent Jan Gehl ou Nicolas Soulier³.



Espaces verts et pieds d'arbre

De nombreuses surfaces vertes ou pieds d'arbre au bord de la chaussée peuvent être rendus plus attractifs avec des moyens simples.

Murs et parois

Les façades borgnes ou les palissades de chantier ont un effet monotone déplaisant. Décorer les parois des passages inférieurs souvent mal aimés, voire anxio-gènes, les rend plus accueillants.

Friches

Par leur surface plus importante, les petites friches permettent d'accueillir des aménagements combinant plusieurs fonctions (séjour, jeu, végétation).



Ill. 4 – Lausanne — passage entre l'arrêt de métro et les deux côtés du campus de l'EPFL avant/après : le sous-voie a gagné en attractivité grâce à une intervention sur les murs en béton.

1.3 Durée d'intervention

Les mesures d'aménagement de l'espace public peuvent être temporaires ou permanentes.

Tests, mesures temporaires et provisoires

Pour quelques heures, quelques semaines ou quelques mois, les solutions limitées dans le temps s'affranchissent en partie des procédures administratives et offrent l'opportunité de récolter l'avis des usagers avant de concevoir les aménagements définitifs. La population peut aisément participer à la conception ou à la réalisation d'aménagements temporaires. Même pour un temps limité, les interventions dans l'espace public doivent répondre à certains critères comme la sécurité et la qualité.

Mesures permanentes

Les aménagements de longue durée sur différents types de surfaces suivent les procédures et instruments d'aménagement usuels. En cas de pérennisation d'une intervention temporaire, il faut veiller à remplacer les matériaux par d'autres, plus résistants.

² Mobilité piétonne Suisse, Accessibilité piétonne aux immeubles d'habitation, 2015

³ Gehl Jan, Cities for People, 2010 et Soulier Nicolas, Reconquérir les rues, 2012.



III.5 – Muri (AG) : Le concours de design «Intervenire Muri» a permis d'aménager temporairement un passage sous-voie en rame de métro. La commune a décidé de le pérenniser (photo : Florian Amoser).



2 Pourquoi valoriser les surfaces résiduelles ?

2.1 Attractivité du réseau piéton

Les espaces publics, places urbaines, parcs et zones piétonnes font intégralement partie du réseau piéton et constituent des lieux propices aux interactions. Leur aménagement est généralement soigné¹. L'espace public au sens large se réfère pourtant aussi aux rues et routes ordinaires, dans lesquelles nous effectuons la majeure partie de nos déplacements urbains. De petites interventions contribuent à l'attractivité des itinéraires piétons dans les espaces du quotidien. Des stimulations sensorielles toutes les 4 secondes offrent suffisamment de points d'accroche (*eyecatcher*) à la personne qui marche pour qu'elle considère son trajet à pied comme attractif constate l'architecte danois Jan Gehl³. La Ville de Paris accompagne d'ailleurs son Plan piéton d'un programme sur les espaces à petite échelle².

2.2 Bénéfices pour la santé

«Le repos au quotidien commence par la vue qui s'offre à nous lorsqu'on regarde par la fenêtre⁴».

Afin d'inciter à se déplacer ou faire des promenades à pied, les itinéraires doivent être sûrs, accessibles et confortables pour tous. L'attractivité et la convivialité des rues et places de quartier jouent un rôle central en matière de promotion de la santé⁵. L'enchantement de la ville par des interventions sur les surfaces résiduelles augmente la qualité de vie et encourage à bouger au quotidien. Ajouter des sièges relais constitue une mesure particulièrement importante pour les personnes âgées. La création d'espaces de rencontre de proximité invite à la détente et à l'interaction sociale. Même la vue de ces mini-espaces publics depuis chez soi contribue à notre santé, s'ils sont aménagés avec un souci d'esthétisme et de la végétation⁶.

2.3 Enjeux environnementaux

Afin de tenir compte des enjeux environnementaux et climatiques, les villes veillent aujourd'hui à (re) végétaliser des espaces urbains. L'addition de surfaces vertes contribue à diminuer les îlots de chaleur et la pollution, augmente la biodiversité et offre des abris à la faune. En végétalisant des espaces quelconques le long du réseau piéton, on crée des synergies entre qualité de vie, environnement et climat.

Ill. 6 – Vienne: Un mini espace de séjour avec un banc et de la végétation sur un vaste trottoir créé par l'irrégularité d'alignement des façades.

1 Mobilité piétonne Suisse, Qualité du séjour dans l'espace public, 2015.

2 APUR, Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle, Accompagnement de la Stratégie Paris Piéton, 2017.

3 Jan Gehl, Cities for people, 2010.

4 Regionalplanung Zürich und Umgebung, Räume der Alltagserholung, Anregungen und Denkansätze für die Planung, 2016.

5 mobilite-sante.ch et Mobilité piétonne Suisse, 150 minutes par semaine, Le chemin vers la santé, 2016.

6 Real Corp, GoGreen, der Einfluss von Begrünung auf aktive Mobilität, 2016.

2.4 Qualité de vie dans les quartiers

Discrets, mais efficaces, les espaces de proximité créés sur les surfaces résiduelles au travers de processus participatifs contribuent à forger l'identité des quartiers. Ils constituent des points de référence et renforcent le sentiment d'appartenance des habitants. Ces derniers seront plus enclins à s'engager pour le bon fonctionnement et l'entretien de leur environnement. Lorsque l'on agence un espace convivial propice aux interactions, on renforce aussi l'expérience vécue, comme suggèrent de le faire les spécialistes de l'espace public Jane Jacobs et William H. Whyte. «*It's more about people than places*», résume bien Jan Gehl. Par ailleurs, l'attractivité des environs des logements est un critère essentiel de localisation résidentielle et donc un moyen d'attirer de nouveaux habitants¹.

2.5 Avantages économiques

Le financement constitue généralement l'un des principaux freins à la revalorisation de l'espace public. Intervenir sur les espaces résiduels nécessite des moyens financiers très réduits. Pour limiter la charge de travail de l'administration, un financement modeste peut être mis à disposition de la population qui se chargera de concrétiser les actions.

Ill. 7 – Berne : Un pied d'arbre végétalisé séduit les passants qui s'arrêtent pour regarder les fleurs.

1 NZZ Immo-Barometer, 2012.



3 Sources d'inspiration

La créativité est sans doute l'élément clé de la valorisation des espaces résiduels. Les actions que nous avons identifiées dans ce chapitre constituent des sources d'inspiration dans lesquelles puiser en fonction des contextes d'intervention et des usages que l'on souhaite proposer. La liste est loin d'être exhaustive.

Configuration spatiale

Il convient de tenir compte de différents critères au moment de proposer de nouveaux usages des espaces résiduels. Les surfaces étendues nécessitent généralement un concept d'usage et sont aménagées sur la base d'un processus de planification. Les surfaces plus petites sont plus faciles à valoriser et ne nécessitent pas toujours de projets de réaménagement. Elles peuvent être végétalisées ou confiées à des artistes.

Nous présentons ci-après quelques exemples de configurations spatiales :

- Friches : conviennent pour des espaces publics de poche permettant le séjour et de multiples usages
- Espaces verts et pieds d'arbre : propice à la végétalisation et au séjour
- Passages inférieurs et parois de chantier : appropriés pour les projets artistiques

Fonctions

Dans la mesure du possible, l'intervention permet un nouvel usage de l'espace : s'asseoir, poser un objet, rattacher son lacet, boire. Plus un aménagement combine de fonctions, plus il sera utilisé par des personnes au profil varié et à divers moments de la journée, de la semaine et de l'année. Parmi les usages les plus fréquemment proposés sur des surfaces résiduelles pour y augmenter la qualité de l'espace public et des déplacements à pied, on trouve :

- Séjourner et s'asseoir
- Jouer et bouger
- Échanger des livres ou des objets
- Apprécier un geste poétique



Ill. 8 – Brupbacherplatz Zürich avant/ après : La Weststrasse a été réaménagée et une place a pu être créée dans le cadre des mesures d'accompagnement du contournement ouest (FlaMa-West) qui a valu à la ville le Prix Flâneur d'Or en 2014.

Ill. 9 – Bahnhofstrasse Wald (ZH) : Espace public de poche avec des assises, des arbres et un revêtement pavé.



3.1 Espaces publics de poche

Il n'existe pas de définition univoque des concepts d'espace public de poche (Pocket Park), de jardin de poche, de Parklet ou de Plaza. Ils ont pour origine commune la quête d'espaces extérieurs par les populations urbaines confrontées à la densification du milieu bâti. D'autre part, la possibilité d'inviter les habitants à participer activement au processus (Bottom-Up) joue un rôle important dans ce type d'aménagements. Ils sont fréquemment accompagnés d'une charte pour s'assurer de respecter les exigences environnementales et d'accessibilité.

Jardins de poche

Les projets de « Jardins de poche » accompagnés par l'association Equiterre en Suisse romande visaient à ramener plus de nature en ville. Le canton de Vaud a repris l'idée dans son catalogue d'actions pour la durabilité des communes¹. Les réalisations à Genève ou Yverdon-les-Bains² ont par exemple permis de créer des jardins potagers dans des espaces verts inutilisés.

Parklet et Plazas

Le concept d'espace public de poche a rencontré un important succès à San Francisco et New York dans le cadre des programmes de Plazas ou de Parklets. La transformation de l'avenue très circulée de Times Square en grand espace piéton dédié au séjour, au moyen de quelques coups de peinture et d'un peu de mobilier, en est un exemple emblématique. Tandis qu'à New York, la circulation a été coupée pour libérer un vaste espace pour d'autres usages, un remaniement de la chaussée sans supprimer la circulation dégage parfois également de petites surfaces qui peuvent être réaménagées.

Ill. 10 – Times Square – New York avant/ après: reconversion d'une voirie réalisée à moindres frais dans le cadre du programme « Pavement to Plazas » (photo: New York City Department, CCBY, 2009).



1 Canton de Vaud, Actions pour la durabilité dans les communes, Thème 6, Fiche Jardins de poche, <https://bit.ly/2VEz6CE>

2 Ville d'Yverdon-les-Bains, Coord21 Fiche Jardin de Poche Pierre-de-Savoie, <https://bit.ly/2vxArwA>

3.2 Espaces verts et pieds d'arbre

Différents projets visent à freiner les effets du changement climatique en ville par la végétalisation, comme les jardins muraux et les toitures végétales ou simplement en plantant certains espaces résiduels ou à faible biodiversité. L'embellissement des cheminements avec de la végétation est toujours bien accueilli. L'utile et l'agréable se combinent en utilisant des arbres et arbustes qui donnent des fruits ou des baies comestibles. Il faut toutefois éviter que les plantes masquent la visibilité des traversées piétonnes. On peut aussi placer un siège relais dans les espaces verts pour permettre le repos, un banc pour pique-niquer, ou encore un élément ludique ou artistique. Dans le cadre de son programme «Nature en Ville», la Ville de Neuchâtel a par exemple publié un guide-conseils sur la végétalisation des façades à l'intention des professionnels, tandis que la Ville de Sion cofinance des projets d'espaces verts privés via le projet «Acclimatation».



Ill. 11 – Berlin: Action «Kieselrabatte» dans le cadre du projet Gartenarchipel Sonnenallee, place/making et Atelier Fanelisa, Berlin 2016 (photo: André Wunstorf).

Ill. 12 – Genève: Un banc invite au séjour entre les hautes fleurs qui garnissent les pieds d'arbre.

Ill. 13 – Bâle: L'un des lauréats du concours du plus beau pied d'arbre organisé en 2016 à Bâle (Ville de Bâle).



Parrainage d'arbre

Le parrainage de pieds d'arbre invite les riverains à parrainer un arbre devant chez eux, c'est-à-dire planter des fleurs sauvages au pied d'un arbre et en prendre soin. L'action ne coûte rien aux participants auxquels on demande de s'engager pour plusieurs années. De tels projets de «Baumpatenschaft» existent à Bâle, Zurich, Paris et Berlin (Kieselrabatt). Ils constituent un exemple d'actions citoyennes souvent initialement menées sans autorisation, puis reprises par les autorités dans le cadre d'actions de végétalisation participatives.

Concours de balcons

De nombreuses communes invitent les habitants à embellir leur rue. À Lausanne par exemple, l'Union des Sociétés de Développement lance en 2019 un concours des balcons et maisons fleuries, avec pour but d'embellir les quartiers en favorisant la biodiversité et l'alimentation urbaine.

3.3 Passages inférieurs et façades

Les passages inférieurs sont mal aimés des piétons, mais demeurent parfois inévitables, par exemple pour franchir des bâtiments existants ou des infrastructures. Il est fréquent de retrouver ces surfaces couvertes de publicité, peu attractives pour le piéton, ou sombres et sales. En revanche, leur mise en lumière la nuit¹ ou leur activation par des actions artistiques les rendent plus accueillantes, renforcent le sentiment de sécurité, facilitent l'entretien et diminuent le risque de déprédation.

Confier la réalisation d'une bâche de chantier à un artiste transforme le désagrément visuel des travaux en expérience. Décorer durablement les murs d'un couloir ou d'un sous-voie au moyen d'actions esthétiques ou artistiques rythme la marche et rompt la monotonie.



Ill. 14 – Neuchâtel: L'œuvre Antipode du photographe Joël von Allmen a recouvert l'Hôtel de Ville durant un an de chantier (photo: Ville de Neuchâtel).

Ill. 15 – Genève: Passage sous un immeuble décoré par un artiste.

Ill. 16 – Berne: La Ville mène un programme de décoration des caissons électriques par des artistes (photo: Ville de Berne).

Ill. 17 – Lausanne, Rôtillon: Escaliers parés de feuilles de Ginkgo.

¹ Mobilité piétonne Suisse, Les piétons et la nuit, 2013.

3.5 Séjourner et s'asseoir

Si l'espace n'est pas suffisant pour créer un véritable espace public de poche de type placette de quartier, il y a parfois moyen d'ajouter un siège relais¹ dans le simple but de permettre de faire une courte pause en chemin. Un dégagement en bordure d'un trottoir en pente suffit pour placer une assise individuelle. Si la place le permet, un banc pour contempler le paysage ou manger son repas de midi augmente la qualité de séjour dans la rue.

Ill. 18 – Neuchâtel : Des sièges relais installés sur le trottoir à la montée entre le centre-ville et la gare.

Ill. 19 – Berne : Appropriation du centre d'un rond-point dans un quartier à 30 km/h, avec du mobilier et de la végétation dans le cadre de l'action Pop-Up Bern (photo : Ville de Berne).



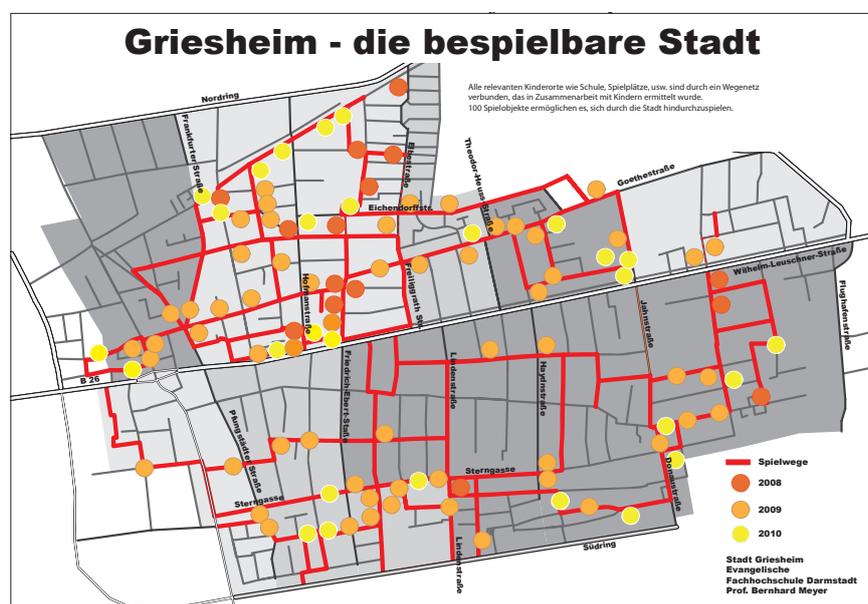
1 Mobilité piétonne Suisse, Bancs publics, Fonctions, agencements, mobiliers, dimensions et matériaux, 2019.

3.6 Jouer et bouger

Créatifs, les enfants utilisent de nombreuses situations pour grimper, exercer leur équilibre, observer, toucher, ou sentir quelque chose. Le concept de ville «jouable»¹ se base sur un réseau d'espaces et de rues qui invitent tout un chacun à utiliser, s'approprier et agir dans l'espace public. Aménager des opportunités de jouer et bouger dans les espaces résiduels renforce ce réseau, sans être réservé à un usage ou un groupe d'utilisateurs particulier.

Griesheim: «Ville jouable»

Le concept de ville jouable a été concrétisé de façon pionnière dans la ville allemande de Griesheim². Des éléments dont l'usage n'est pas défini, mais qui permettent plusieurs activités ludifient la ville. Parfois, on peut s'asseoir sur le mobilier, ce qui complète dans le même temps le réseau de banc relais.



III. 20 – Griesheim (D) : Emplacements aménagés avec un élément ludique (points) et rues ludiques (lignes rouges) à (photo : Ville de Griesheim).

III. 21 – Bâle : Banc et jeu d'échecs dans un élargissement de trottoir.

III. 22 – Griesheim (D) : Élément ludique autour d'un arbre. On peut y grimper, s'y asseoir, ou l'utiliser comme petite scène.



1 Kaboom Design Guide, Street and Sidewalk, www.kaboom.org

2 www.bispielbare-stadt.de

3.7 Échanger des livres ou des objets

Afin de prolonger la vie des objets dans une optique de durabilité, plusieurs communes ou associations¹ (p. ex. à Neuchâtel, Morges, Villars-sur-Glâne, Pully, Monthey, Coire ou Berne) ont instauré des systèmes de troc public, en particulier pour les livres. Les conteneurs pour ces coins d'échange sont eux aussi souvent « recyclés » : on en voit dans d'anciennes cabines téléphoniques, d'anciennes caissettes à journaux ou encore d'anciens arrêts de bus. Nécessitant peu d'espace, ces services créent des lieux d'échange et de convivialité. Ils sont faciles à valoriser dans le cadre de programmes de développement durable comme les Agendas 21. Il est fréquent que des habitants prennent soin de faire le tri ou nettoyer les boîtes à troc, en plus de l'entretien assuré par l'organisme à l'origine du système. Une plateforme propose même d'adopter une boîte². Dans plusieurs cas, les boîtes à troc sont décorées par des artistes.



III. 23 – Neuchâtel : Boîte à livres dans une ancienne caissette à journaux, décorée par un artiste (photo : Ville de Neuchâtel).

III. 24 – Lausanne : Ancienne cabine téléphonique transformée en boîte à livres par l'association « La nuit de la lecture ».

III. 25 – Neuchâtel : L'espace libéré par le retrait des cabines téléphoniques à un arrêt de bus permet d'y poser un rayon de bibliothèque en plein air. Le mur a été décoré par un artiste local (photo : Ville de Neuchâtel).



1 www.lanuitdelalecture.ch

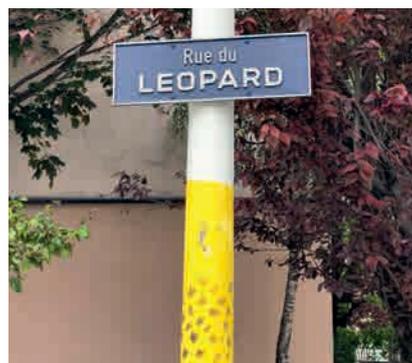
2 Répertoire de boîtes d'échange : www.hclbox.org/fr/boxes

3.8 Apprécier un geste poétique

Les interventions esthétiques, artistiques ou la mise en valeur du patrimoine contribuent à enchanter l'espace urbain. L'effet de surprise et les touches de poésie ou d'humour rencontrés à pied font de la marche un plaisir¹.

Une variété d'actions peuvent mettre en valeur les espaces résiduels :

- Interventions artistiques et ludiques
- Décorations de murs ou façades, qui contribuent à freiner l'apparition de graffitis
- Éclairage d'ambiance participant à l'attractivité du réseau piéton, la nuit, mais aussi en hiver, alors qu'il fait encore ou déjà sombre²



Ill. 26 – Carouge (GE) : Un abat-jour suffit pour transformer un chemin piéton en une expérience particulière, comme une métaphore du salon dans la rue.

Ill. 27 – Genève : Détournement artistique d'un candélabre.

Ill. 28 – Vevey (VD) : Un mur décoré par une fresque, lors du festival de photographie en plein air.

1 Lavadinho Sonia, La marche plaisir en ville, 2015.

2 Mobilité piétonne Suisse, Les piétons et la nuit, 2013.



4 Comment s'y prendre ?

4.1 « Starting small »

Valoriser les surfaces résiduelles tient plus de la politique des petits pas que du grand coup médiatique. Cette stratégie permet d'impliquer la population et d'avancer lentement mais sûrement lorsque les ressources manquent pour des actions d'envergure, ou en marge de planifications à long terme. L'expérience des programmes de Plazas et Parklets aux États-Unis montre qu'il suffit souvent de valoriser quelques espaces par année pour améliorer l'attractivité des rues.

4.2 Concepts

Pour coordonner ces nombreuses petites interventions et leur donner une visibilité, certaines administrations se dotent d'un concept pour l'ensemble d'un quartier ou d'une commune. Dans certains cas, comme à Lausanne, le concept fait suite à une demande politique de requalification des espaces publics (préavis Rues vivantes, 2018/11). À Paris, l'inventaire de tous les espaces potentiels à être réaménagés (placettes, mais aussi surfaces délaissées) a été effectué dans le cadre de l'Action «Lieux singuliers»¹.

4.3 Démarches participatives

Les autorités invitent souvent les habitants à contribuer activement au réaménagement de surfaces résiduelles puis à les utiliser et se les approprier. Afin d'élargir le cercle de personnes consultées, on peut proposer aux écoles, établissements pour personnes âgées, associations d'habitants ou à des artistes locaux de prendre part à la revalorisation de leur quartier.

Afin de faciliter la participation de la population à la réalisation d'aménagements temporaires, la Ville de Berne a développé un jeu de cartes qui comprend une large palette d'images de référence.

Les communes peuvent proposer d'autres actions, comme la décoration de vitrines vides, de fenêtres, façades ou jardins. L'identification d'une personne de contact au sein de l'administration soutient utilement la population dans ce type de démarches.



Ill. 29 – Berne: Un jeu de cartes illustrant différents usages possibles de l'espace public a été conçu par la Ville pour soutenir les habitants dans leur projet d'intervention temporaire. Il a notamment été utilisé pour le réaménagement de la Tellplatz (photo : Ville de Berne).

Ill. 30 – Namur (B) : intervention artistique sur les quais.

1 APUR, Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle, Accompagnement de la Stratégie Paris Piéton, 2017.

Stratégie de valorisation des espaces résiduels, Genève

La Ville de Genève requalifie des surfaces de petite et moyenne envergure. Dans ce cadre elle aménage des espaces de manière à pouvoir mieux les utiliser, comme dans le cas d'une place du quartier des Pâquis. Elle remplace aussi l'asphalte par de la végétation sur des îlots, carrefours ou bords de voiries, comme au centre de la Place des Charmilles, qui bénéficie désormais à la faune et la flore. Le projet Urbanature¹ a également pour but de rendre la ville plus verte.



III. 31 – Genève avant/après: Réaménagement d'une placette en espace public de poche aux Pâquis, avec du végétal, du mobilier et un nouveau revêtement (photo: Ville de Genève).

III. 32 – Genève Place des Charmilles avant/après: Végétalisation d'un rond-point. La surface perméable et le pré améliorent l'infiltration de l'eau et la qualité de l'air (photo: Ville de Genève).

Inventaire des espaces résiduels, Vernier (GE)

Dans le cadre d'une étude, la Ville de Vernier a identifié 28 emplacements à requalifier en petits espaces verts de proximité. La commune a privilégié les petites surfaces (ordre de grandeur 50 m²). Une fois ces espaces identifiés, il est plus aisé pour les services, lorsqu'ils interviennent sur la chaussée pour d'autres motifs (assainissement des canalisations p. ex.), de saisir l'occasion d'améliorer la qualité de l'espace-rue. Des noms évocateurs sont donnés aux lieux identifiés pour suggérer l'ambiance de leur futur réaménagement: «Jardin de ruelle», «Jardin collectif éphémère», «Jardin de bus» ou encore «Jardin fleuri». Les propriétaires des parcelles sont indiqués sur les fiches explicatives de chaque site. La faisabilité à court terme est toutefois plus facile à entreprendre lorsque les terrains sont en mains publiques.

Fiche explicative «Jardin de bus»

quartier Balexert - Avanchets

3

situation géographique



Le site d'intervention se situe au carrefour du Bouchet. De forme triangulaire, il est délimité par l'avenue Louis-Casati et la route de Meyrin.

relevé parcellaire



Propriétaire(s)	Centre-Balexert SA
Adresse	Carrefour du Bouchet
Utilisation du sol	Espace résiduel «vide urbain temporaire»
No. parcelle	230, 1171 et 1172
Surface	environ 1'000m ²

Ill. 33 – Vernier (GE): Fiche explicative de l'espace résiduel «Jardin de bus» situé à un arrêt de bus dans le quartier de Balexert (source : Ville de Vernier, étude: Urbaplan).

état des lieux

Un arrêt de bus, aménagé de façon sommaire, se trouve à l'une des extrémités de cet espace. Aucun couvert ou assises ne sont installés. Des blocs de pierre délimitent le site. Le caractère de ce lieu est très minéral et n'offre ni aux passants et ni aux utilisateurs de cet arrêt de bus le moindre confort ou valeur d'usage.



contraintes/opportunités

Importantes nuisances sonores liées au trafic automobile.
Forte visibilité de cet espace depuis le carrefour. Marque l'une des entrées de la commune de Vernier.
Présence d'un arrêt de bus à proximité immédiate.
Possibilité de sponsoring de la part du centre commercial de Balexert (propriétaire des parcelles).

pistes d'interventions

Remplacer certains enrochements par des bacs à plante. Disposer des modules de gabion recouverts par un platelage en bois pouvant servir d'assise pour l'arrêt de bus.
Confier la valorisation de cet espace résiduel à des artistes locaux. Cette démarche artistique pourrait être soutenue par la motion «Vernier Street par'Art» (pour que l'art à Vernier descende dans la rue).
Organiser un concours de jardins de poche.

COMMUNE DE VERNIER
JARDINS DE POCHES - PHASE 1 - INVENTAIRE DES SITES
DOCUMENT DE TRAVAIL
05.06.2014

urbaplan • • • • •

Pop-Up et Parklets, Berne

Suite à l'étude Public Space Public Life «*Bern–Eine Altstadt für Alle*» de l'agence Gehl architects, la Ville de Berne a concrétisé une série de mesures de valorisation de l'espace public en 2018. Temporaires, ces projets permettent de tester des propositions avant un réaménagement définitif sans passer par un permis de construire. Le projet «*Pop-Up Bern*» (bern.ch/popup) donne la possibilité aux habitants d'investir temporairement quelques places de parc. Des Parklets ont par ailleurs été installés dans différents quartiers entre août et octobre. Constitués de mobilier en bois (tabouret, banc, table et parasol) et de plantations, ces espaces sont libres de consommation. Ils ont été présentés et discutés avec l'association locale des commerçants.

Ill. 34 – Berne: Le Parklet de la Zeughausgasse durant l'été 2018. Il se compose d'éléments modulaires en bois, dont des assises et des parasols, et de végétation (photo: Ville de Berne, Yoshiko Kusano).

Ill. 35 – Berne: Aménagement *Pop-Up* qui fait la part belle au jeu dans la rue (photo: Ville de Berne).



Park(ing) Day à Morges et festival «Lausanne Jardin»

Les communes peuvent lancer des concours ou inviter des collectifs d'habitants ou d'artistes à proposer des aménagements dans le cadre d'évènements ou de festivals. Le Parking Day, organisé dans le monde entier le 20 septembre de chaque année, souvent par des mouvements associatifs, appelle à interroger la place de la voiture en ville. Durant quelques heures, des cases de stationnement sont vouées à d'autres usages. La Ville de Morges a par exemple invité sa population à participer à cette action en 2016.

Autre exemple, le Festival «Lausanne Jardin¹», organisé tous les 5 ans dans le chef-lieu vaudois, propose des installations éphémères reliées par un parcours piéton, le temps d'un été. Dans les deux cas, une liste des emplacements à aménager et un budget d'aide à la réalisation facilitent l'engagement citoyen.



Ill. 36 – Lausanne : Dans l'installation «Place to live» du festival Lausanne Jardin 2019, une fillette arrose une plante sur le mur d'un espace autrement peu attractif. (photo: Vill Mannstein/ Lausanne Jardins 2019).

Ill. 37 – Morges (VD) : La Ville encourageait ses citoyens à repenser l'usage de l'espace public dans le cadre de l'action «Park(ing) Day» en 2016.

Permis de végétaliser et parrainage, Paris et Montreuil (F)

À Paris, la Mairie délivre depuis 2015 des «Permis de végétaliser». Les supports sont libres : bac, pied d'arbre, façade, potelet... Le permis est délivré pour 3 ans et renouvelé tacitement. Les personnes qui participent reçoivent un kit de plantation et signent une charte de participation fixant quelques règles d'entretien et de respect de l'environnement. La capitale française a en outre procédé à l'inventaire des espaces résiduels qui pourraient être revalorisés sur son territoire. La mise à disposition de cette base de données auprès de nombreux services de l'administration permet aux fonctionnaires concernés de saisir l'opportunité de revaloriser des espaces sous-utilisés lors de leurs interventions respectives sur la chaussée ou dans l'espace public¹.

Ill. 38 – Paris : Affichette de permis de végétaliser à placer sur son jardin urbain.

Ill. 39 – Paris : Plante grimpante sur un mur le long d'un trottoir et jardinière sur le trottoir dans le cadre du permis de végétaliser à Paris (photo : Jean-Pierre Viguié).

Avec l'action «Montreuil est notre jardin²» la municipalité voisine propose de parrainer des espaces résiduels pour y jardiner ou de semer des fleurs sauvages dans un but de convivialité et de contribution à la biodiversité. Les participants signent eux aussi un contrat avec les autorités et peuvent même demander qu'une fosse soit creusée dans le trottoir pour y placer des plantes grimpantes.



1 APUR, Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle, Accompagnement de la Stratégie Paris Piéton, 2017.

2 www.montreuil.fr/environnement/montreuil-est-notre-jardin.

5 Bibliographie

Marche et espace public

- Gehl Jan, *Cities for People*, 2010.
- Lavadinho Sonia, *La marche plaisir en ville*, 2015.
- Lavadinho Sonia, *Réenchanger la marche, ludifier la ville*, Les Cahiers nouveaux N°. 80, 14. décembre 2011.
- Lavadinho Sonia, Winkin Yves, *Les territoires du moi, aménagements matériels et symboliques de la marche urbaine*, Actes du Colloque Développement urbain durable, septembre 2005, Université de Lausanne.
- Mobilité piétonne Suisse, *Bancs publics*, 2019.
- Mobilité piétonne Suisse, *150 minutes par semaine, le chemin vers la santé*, 2016.
- Mobilité piétonne Suisse, *Les piétons et la nuit, un état des lieux*, 2013.
- NZZ Immo-Barometer, 2012.
- Real Corp, GoGreen, *der Einfluss von Begrünung auf eine aktive Mobilität*, 2017.
- Regionalplanung Zürich und Umgebung, *Räume der Alltagserholung, Anregungen und Denksätze für die Planung*, 2016.
- Soulier Nicolas, *Reconquérir les rues*, 2012.
- Winkin Yves, *Proposition pour une anthropologie de l'enchantement*, in P. Rasse et al., *Unité-Diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2001.

Valorisation des espaces résiduels

- APUR, *Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle, Accompagnement de la Stratégie Paris Piéton*, 2017.
- Mobilité piétonne Suisse, *Accessibilité piétonne aux immeubles d'habitation, Recommandations pour la planification*, 2016.
- Parking Day, www.parkingday.fr.
- Street Plans Collaborative, *Tactical urbanist's Guide to Material and Design*, 2016.
- Urbanature: www.urbanature.ch.

Exemples de projets

- Better Block, www.betterblock.org.
- Canton de Vaud, *Actions pour la durabilité dans les communes, Thème 6, Fiche Jardins de poche*, <https://bit.ly/2VEz6CE>.
- Collectif cocoloco (FR), www.coloco.org.
- Die beispielbare Stadt, Griesheim, www.bespielbare-stadt.de.
- Mobilité piétonne Suisse, www.zonesderencontre.ch.
- Kaboom Design Guide, *Street and Sidewalk*, www.kaboom.org.
- Kanton Aargau, *Intervenire Muri (AG)*, www.ag.ch/menschen-und-orte.
- La nuit de la lecture: www.lanuitdelalecture.ch.
- Lausanne jardin: www.lausannejardins.ch.
- Mairie de Paris, *Permis de végétaliser*, www.paris.fr/permisdevegetalizer.
- Project for Public Spaces (PPS), www.pps.org.
- Verein LebensRaumQualität, *Quartier Perlen, Freiräume zur Begegnung und Bewegung, Praxisanleitung zur Identifikation und Bekanntmachung von Quartierperlen*, Bern, 2017, www.verein-lebens-raum-gestaltung.ch.
- Ville d'Yverdon-les-Bains, *Coord21 Fiche Jardin de Poche Pierre-de-Savoie*, <https://bit.ly/2vxArwA>.



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera